

SENSIBILISATION SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE DE CHANTIER

< RETOUR
SOMMAIRE

En Présentiel

THÉORIE
PRATIQUE

25%
75%

OBJECTIFS

- Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.
- Adapter la signalisation et le balisage en fonction de l'évolution et l'avancement du chantier.

CONTENU

THÉORIE : LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET DU BALISAGE DE CHANTIER

- Pourquoi ?
- Règles de base

Accessibilité: formation accessible aux PSH–adaptations possibles.
 Référente handicap: Sissel Martinez–0474595209–qualite@ftira.fr
 Délais d'accès: inscriptions jusqu'à J-1. Tarifs: sur devis



INFORMATIONS PRATIQUES



3H30 - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs et Encadrants

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier. Parler français.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérimentuelle.

Mise en situation pratique via divers cas de chantier.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

- La réglementation
- Les différents types de panneaux et leurs catégories
- Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
- Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS
- Les cas particuliers en zone urbaine (pistes cyclables, voie bus, trottinette...)

PRATIQUE : RÉALISATION DE MULTIPLES CAS EN MODALITÉS IMMERSIVES

- Simulation en groupe (cas sur maquette)
- Simulation individuelle (immersif)

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.

